

10

10

0

**Extrait du Procès-Verbal
des Délibérations du Comité Directeur**

**Séance ordinaire du 10 avril 2024
(dix avril de l'an deux mille vingt quatre)**

**sous la présidence de Mme Rachel BAECHTEL,
Déléguée de la Ville de Rixheim.**

Votants (10) :

*Mme Rachel BAECHTEL, Mme Barbara HERBAUT, M. Gilbert FUCHS,
Mme Marie-Madeleine STIMPL, M. Noël MULLER, Mme Pierrette KEMPF,
Mme Emmanuelle BONDUELLE, Mme Catherine SIMON, Mme Denise HERTH,
Mme Silvana GIRARD.*

Procurations de vote (2) :

*M. Gilbert IFFRIG a donné procuration de vote à Mme Denise HERTH,
Mme Sandrine KITTLER WALCH a donné procuration de vote à Mme Silvana GIRARD.*

Secrétariat de séance assuré par :

M. Patrice WINDHOLTZ, Attaché Territorial de la Ville de Rixheim.

◆◆◆◆

Point 4 de l'ordre du jour

Affaires générales

Approbation du Compte de Gestion de l'exercice 2023

SOUS-PREFECTURE

17 AVR. 2024

DE MULHOUSE

LE COMITE DIRECTEUR

Après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice 2023, et les éventuelles décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion, dressé par le Comptable, accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé, lors de la présente séance, le Compte Administratif de l'exercice 2023,

Après s'être assuré que le Comptable a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui des titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1. statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023,
2. statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
3. statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

déclare, **à l'unanimité** :

- que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2023 par le Comptable, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.-



Délibéré comme dessus.
Pour extrait conforme.
RIXHEIM, le 11 avril 2024



La Présidente :

A handwritten signature in red ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

Rachel BAECHTEL

**SOUS-PREFECTURE
17 AVR. 2024
DE MULHOUSE**

Le Secrétaire de séance:

A handwritten signature in black ink, featuring a large 'P' and 'W' followed by a horizontal line.

Patrice WINDHOLTZ

Voies et délais de recours

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Publié sur le site Internet de la commune de Rixheim le 24/04/2024

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

44300 - SIVOM DE HABSHEIM ET ENVIRONS

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement	6 339,81				6 339,81
Fonctionnement	10 792,37		9 499,21		20 291,58
TOTAL I	17 132,18		9 499,21		26 631,39
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	17 132,18		9 499,21		26 631,39

SOUS-PREFECTURE
 17 AVR. 2024
 DE MULHOUSE